

# Formation inter-établissements : COMPRENDRE, APPRENDRE & PARTAGER SES EXPÉRIENCES

## Repérer et gérer les comportements problèmes

Les comportements d'usagers considérés comme des « problèmes » constituent aujourd'hui une source de difficultés majeures pour les professionnels des établissements ou services. Majeures pour les professionnels eux-mêmes, souvent démunis techniquement et réduits à gérer leur culpabilité impuissante, voire leur usure, lorsque les problèmes augmentent et que la situation se détériore. Plus graves encore, sans aucun doute, pour les usagers, parce que ces comportements ont des répercussions gravissimes sur leur qualité de vie, leur santé, leur réseau social, et conduisent régulièrement à des ruptures de leur parcours et à des pertes objectives de chances.

Comprendre, dans une approche systémique, écologique et fonctionnelle, les conditions d'émergence des « comportements-problèmes », savoir prévenir, savoir répondre, savoir maintenir les bonnes attitudes, et lutter contre des réflexes contreproductifs, constituent par conséquent un capital de compétences indispensable à un moment où les profils des usagers changent du fait des effets, de plus en plus perceptibles, du virage ambulatoire et de la cohabitation de publics différents dans les établissements. L'**ANESM** a publié une recommandation sur cette question, dans la perspective d'outiller les professionnels du secteur du Handicap : la formation s'appuie sur son référentiel théorique pour le traduire dans la pratique.



### Public :

Tous professionnels,  
usagers et familles

### Pré-requis :

Aucun

### Objectifs de la formation

- Savoir identifier les facteurs de risque et les facteurs de protection
- Reconnaître et prendre en compte les capacités de la personne
- Savoir prévenir les « comportements problèmes »
- Connaître et savoir exploiter les registres communicationnels adéquats
- Etre capable de penser la prévention de façon globale et institutionnelle en inscrivant la prise en compte des « comportements problèmes » dans le projet d'établissement

### Contenus de la formation

- Se doter de repères communs
- Repérer les manifestations
- Regarder la situation problème dans son contexte
- Déplacer la vision de la personne « problème » à l'interaction
- Travailler sur la communication non-violente
- Adopter une posture d'affirmation de soi

### Méthodologie

- Exposés théoriques
- Etudes de cas
- Jeux de rôles

### Intervenants

Mireille MICHEL et Arnaud DUCHARNE, conseillers techniques  
au CREAI Auvergne-Rhône-Alpes



### Renseignements auprès de :

Christelle LEBON  
[c.lebon@creai-ara.org](mailto:c.lebon@creai-ara.org)

Marjorie DUMAS  
[m.dumas@creai-ara.org](mailto:m.dumas@creai-ara.org)

ou 04 72 77 76 22

Bulletin d'inscription à retourner :

[formation.conseil@creai-ara.org](mailto:formation.conseil@creai-ara.org)

ou par courrier à l'adresse :

CREAI Auvergne-Rhône-Alpes  
A l'attention du service Formation  
71 C Cours Albert Thomas  
69003 LYON

### SIRET :

775 647 472 00080

### Numéro d'activité :

82 69 03 44 069

### Suivi et évaluation

Feuille d'émargement par ½ journée, questionnaire de satisfaction et évaluation pédagogique.

### Dates de la formation

**Jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2020**

La formation sera organisée par groupe de 5 personnes minimum à 12 personnes maximum.

### Lieu

**CREAI Auvergne-Rhône-Alpes  
71 C, cours Albert Thomas  
69003 Lyon**

### Horaires

De 9h à 17h avec possibilité de déjeuner sur place.

### Tarifs

► Pour les établissements contributeurs :

**306 € pour les deux journées, par stagiaire  
(14 heures)**

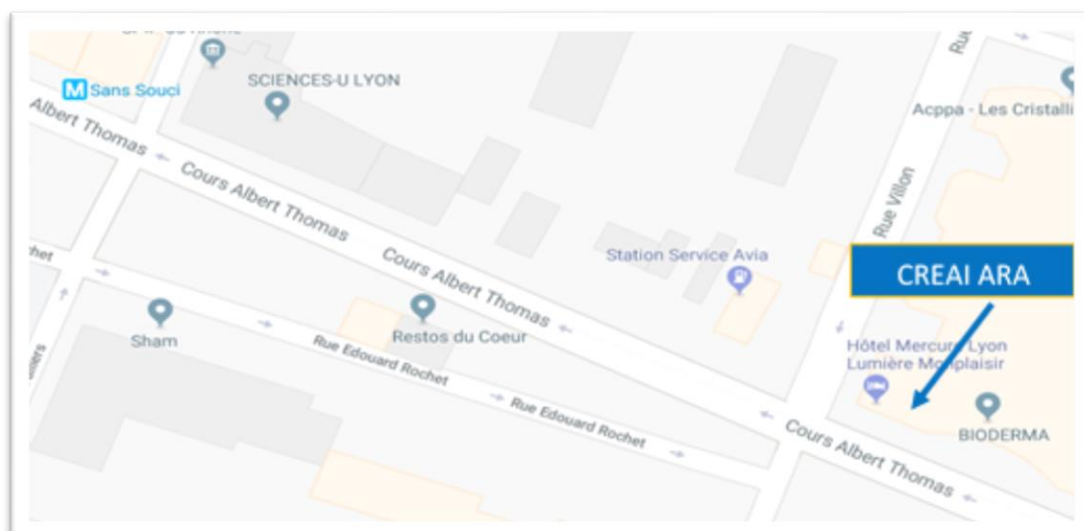
► Pour les établissements non contributeurs :

**340 € pour les deux journées, par stagiaire  
(14 heures)**



Date limite d'inscription :

**Jeudi 22 octobre 2020**





**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Repérer et gérer les comportements problèmes

Jeudi 12 et vendredi 13 novembre 2020

Inscription du ou des participants		
NOM	PRENOM	FONCTION

**Nom et adresse de l'organisme gestionnaire ou de l'établissement**

.....

.....

**Adresse de facturation (si différente)**

.....

.....

**Coordonnées**

Personne à contacter :

Tél. : Email :

**Droits d'inscription**

	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	TOTAL
<input type="checkbox"/> <b>ETABLISSEMENT CONTRIBUANT</b>			
2 journées	306 €		
<input type="checkbox"/> <b>ETABLISSEMENT NON CONTRIBUANT</b>			
2 journées	340 €		

[Paieiment après réception de la facture du CREA-ARA Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Date et signature

Cachet de l'organisme



En partenariat avec :

